

Développement professionnel dans les commissions scolaires de la Montérégie sur l'apprentissage par la lecture : recherche-action en collaboration avec l'Université de Montréal

Sylvie Cartier (UdeM)
Aline Boulanger (CSDGS)
Alain Tardif (CSVDC)
Denis Villeneuve (CSP)

Collectif sur l'appropriation de pratiques pédagogiques et éducatives en milieu scolaire

ACFAS, mai 2011



Contexte

- Dans le cadre du plan d'action de la Montérégie en 2006, les membres du sous-comité de gestion de l'enseignement ont retenu la lecture dans un contexte d'apprentissage comme principale orientation pour les années subséquentes.
- « Apprendre en lisant » est cette compétence essentielle à acquérir par les élèves qui leur permet de faire les apprentissages visés dans tous les domaines à travers la lecture de textes, de réussir leurs cours et d'obtenir leur diplôme (Vacca et Vacca, 2002, Lindberg, 2003).
- Pour ce faire, une recherche-action en collaboration a été entreprise avec l'Université de Montréal afin de développer et d'évaluer une démarche de développement professionnel des intervenants scolaires sur l'apprentissage par la lecture.
- En 2010-2011, la collaboration se poursuit pour la 5^e année consécutive avec trois commissions scolaires de la région dans le cadre du *Programme de soutien à la formation continue du personnel scolaire*.



But de la présentation

Présenter les résultats de cette recherche-action en collaboration au regard du partenariat qui s'est établi en cinq ans entre les commissions scolaires de la Montérégie et l'Université de Montréal.

Plan

- Contexte
- Conditions de succès du démarrage et du déploiement
- Obstacles rencontrés
- Retombées obtenues



Conditions de succès du démarrage et du déploiement du partenariat régional

Partenariat (Merini, 2001; 2010)

1. Paradigme de l'action négociée = précisions claires des attentes réciproques :
 - Formation sur l'APL : réussite scolaire;
 - Contexte de développement professionnel;
 - Recherche-action en collaboration.
2. Structuration d'un réseau = connexion non stabilisée d'acteurs dans lequel se niche l'action
 - Réseau régional (tous);
 - Niveau commission scolaire.
3. Contrat de collaboration
 - Entente de recherche et consentement à participer à une recherche : engagement formalisé.

Type de partenariat : niveau 2 (Merini, 2001).



But du projet : Développer et évaluer une démarche de développement professionnel en cascade sur l'apprentissage par la lecture, priorité régionale de la Montérégie (2006-2010)

2006-2008
Accompagnement
de la chercheuse

Coordonnateurs
↓
CP réunis de sept CS
de la Montérégie
↓
CP réunis de leur CS
↓
Enseignants
↓
Groupes d'élèves



But du projet : soutien au développement professionnel d'équipes de conseillers pédagogiques (CP) dans le rôle d'accompagnement d'équipes d'enseignants sur l'analyse de l'apprentissage par la lecture (2010-2011)

2010-2011
Accompagnement
de la chercheuse

Coordonnateurs de trois CS
de la Montérégie
↓
Coordonnateurs et CP
réunis de trois CS
↓
Coordonnateurs et CP dans les CS
↓
Enseignant ou groupe(s)
d'enseignants
↓
Groupes d'élèves



But du projet : ... (2006-2010) (suite)

2008-2010
Accompagnement
de la chercheuse

SCGE (coordonnateurs)
↓
CP réunis de cinq CS
de la Montérégie
↓
CP réunis de leur CS
↓
Groupe(s) d'enseignants
↓
Groupes d'élèves



Conditions de succès du partenariat

- L'adhésion dans le temps de tous les niveaux de partenaires est importante (DG, DSE, Coordonnateurs, directions d'école, enseignants, parents).
- Le gestionnaire du groupe visé doit s'engager dans le projet :
 - s'approprier les nouvelles pratiques;
 - gérer son équipe en ce sens.
- Le codéveloppement est réalisé à tous les niveaux, ce qui soutient le développement de nouvelles connaissances et l'appropriation de nouvelles pratiques (Inter-Coordo; Coordo-CP; CP-CP; CP-Ens + Inter- Ass. Rech.).
- L'appropriation d'un cadre de référence commun est essentielle (théorique et pratique).



Obstacles rencontrés

- Perception initiale du projet de certains participants (APL, DP, recherche) :
 - DG, DSE, CP pas toujours en faveur.
- Absence du gestionnaire dans le projet (appropriation et actions).
- Mobilité du personnel :
 - départs et arrivées de nouveaux DG, DSE, coordonnateurs et CP;
 - formation et maintien d'une équipe constante d'assistants de recherche.
- Rigueur requise par la recherche (journaux de bord, respect du plan de recherche).
- Difficulté de s'approprier rapidement le cadre de référence (attentes irréalistes, moyens non efficaces).
- Avancée du projet différente pour les différentes équipes.



Retombées du partenariat

- Pour les coordonnateurs, l'expérience de gestion du développement professionnel acquise dans le projet permet :
 - de relancer les CP plus facilement;
 - de transférer les acquis dans d'autres projets.
- Pour les CP et les enseignants :
 - ils posent différents regards mutuels sur leurs pratiques;
 - ils offrent un accompagnement nouveau aux enseignants. ;
 - les pratiques sont appuyées sur la recherche. C'est un virage pour eux.
- Pour la chercheuse, il permet :
 - d'étudier l'appropriation de pratiques pédagogiques dans le contexte scolaire naturel (CS, écoles);
 - de développer chez les étudiants aux cycles supérieurs, leurs connaissances et compétences en recherche et sur les domaines de l'APL et du développement professionnel.



Retombées du partenariat

- Le partenariat CS-Université :
 - est un agent de changement des pratiques de formation continue (ex. recours à la recherche);
 - donne plus de rigueur à la démarche d'appropriation.
- L'approche en cascades permet un déploiement du modèle de l'APL allant du coordonnateur jusqu'à l'élève.
- Pour tous, ce projet soutient le développement d'une pratique réflexive accrue (utilisation des journaux de bord).



Remerciements

- Conseillers pédagogiques, coordonnateurs, DSÉ, enseignants parents et élèves qui ont collaboré à la recherche
- Équipe de recherche :
 - 2006-2007
 - Coordinatrice : Rima Assaf
 - Assistante : Isabelle De Sève
 - 2007-2008
 - Coordinatrice : Isabelle De Sève
 - Assistants : Julie Arseneault, Louise Deplanche, Carine Lacasse, Isabelle Lemire, Guillaume Payette, Normand Roy
 - 2008-2009
 - Coordinatrice : Julie Arseneault
 - Assistants : Isabelle Lemire, Judith Ainsworth, Viorica Dobrica, Emilie Comtois, Nathalie Jucker, Normand Roy
 - 2009-2010
 - Coordonnateurs : Julie Arseneault et Pierre-Marc Leblanc
 - Assistants : Nathalie Jucker, Pierre-Marc Leblanc, Karl-Emmanuel Dionne, Vincent Boutonnet, Arianne Dupuis, Nicole Têta-Nokam
 - 2010-2011
 - Coordonnateurs : Julie Arseneault et Vincent Boutonnet
 - Assistants : Pierre-Marc Leblanc, Annelise Voisin, Manal Raoui

